

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ASSS-SUISSE LIVE-STREAM DEPUIS L'ATHLETIK ZENTRUM DE ST-GALL

4 juin 2021
11h00-11h25

Présences

- ▲ Total: 37 personnes
- ▲ Membres avec droit de vote : 25 membres représentés par 28 personnes
- ▲ Invité-e-s : CRCS (Linus Schärer), Candidat-e-s au prix ASSS (5 pers.), Secrétariat général (3 pers.).
- ▲ Présidence : Mathias Gabathuler

Excusé-e-s

- ▲ 23 personnes

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des décisions de l'Assemblée générale 2020 (procès-verbal)
4. Acceptation du rapport annuel, des comptes annuels et du rapport de révision
 - a. Rapport annuel 2020
 - b. Comptes annuels 2020
 - c. Rapport de révision pour les comptes 2020
5. Décharge au Comité central
6. Approbation du budget 2021 et tendance du budget 2022
7. Élections
 - a. Élection complémentaire Présidence jusqu'en 2022
 - b. Élection complémentaire Comité central jusqu'en 2022
 - c. Organe de révision
8. Décisions quant aux requêtes et propositions individuelles
9. Divers



1. Mot de bienvenue et présences

Le président, Mathias Gabathuler, ouvre l'Assemblée générale 2021 en live-stream depuis l'Athletik Zentrum de St-Gall et souhaite la bienvenue aux membres, aux invitées et invités. Il regrette de ne pas pouvoir accueillir les membres sur place au CSIO de St-Gall comme cela avait été prévu. Il espère qu'un événement en présentiel pourra être organisé l'année prochaine. Cette assemblée générale sera enregistrée sur la plateforme en ligne (voir détails ci-dessus). Les votes étant effectués grâce à l'outil en ligne, il n'y aura pas de scrutateurs ou scrutatrices. Le Président souligne que chaque participante et participant a la possibilité d'intervenir ou de poser des questions au travers du *chat*.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président informe que l'ordre du jour a été envoyé aux membres le 6 mai 2021. L'ordre du jour ainsi que les documents de l'AG sont disponibles sur le site web.

▲ Vote
Oui : 25
Non : 0
Abstention : 0

3. Adoption des décisions de l'Assemblée générale 2020 (procès-verbal)

Les décisions de l'AG 2020 peuvent être consultées par les membres dans le procès-verbal, accessible sur le site internet. En raison de la situation sanitaire, l'AG 2020 a été tenue par procédure écrite. Le Président remercie toutes les personnes qui y ont pris part.

▲ Vote
Oui : 25
Non : 0
Abstention : 0

4. Acceptation du rapport annuel, des comptes annuels et du rapport de révision

a. Rapport annuel 2020

Le rapport annuel 2020 de l'ancien Président, Markus Buschor, est mis à disposition sur le site internet.

En 2020, les sections de l'ASSS ont accueilli un total de 18 nouveaux membres. Depuis le début de l'année 2021, 15 nouveaux membres ont été enregistrés. Un accueil chaleureux leur est réservé. L'ASSS-Suisse compte actuellement 161 membres. Le Président remercie les nouveaux adhérents pour leur confiance.

▲ Vote
Oui : 25
Non : 0
Abstention : 0

b. Comptes annuels 2020

Le président donne la parole au secrétaire général, Sébastien Reymond, pour la présentation des comptes annuels et le rapport du réviseur. Ces documents peuvent également être consultés sur le site web.



Compte de résultat

Le secrétaire général passe en revue les différents postes comptables. Les comptes 2020 font apparaître des dépenses de CHF 148'818,90 et des recettes de CHF 80'000.-. L'excédent de charges pour 2020 est de CHF 68 818,90.

Bilan

Le nouveau capital au 01.01.2021 s'élève à CHF 129'261.05.

▲ **Vote**
Oui: 25
Non: 0
Abstention : 0

c. Rapport de révision des comptes 2020

Les membres ont pu consulter le rapport d'audit sur le site web. La vérification a été effectuée par Fuhrer + Partner Treuhand AG qui recommande d'approuver les comptes annuels 2020 de l'ASSS-Suisse.

▲ **Vote**
Oui : 25
Non : 0
Absention : 0

5. Décharge au Comité central

L'Assemblée générale donne à l'unanimité décharge au Comité central. Le Président remercie les membres de leur confiance.

▲ **Vote**
Oui : 25
Non : 0
Abstention : 0

6. Approbation du budget 2021 et tendance du budget 2022

Le Président donne la parole au secrétaire général pour la présentation du budget 2021 et la tendance du budget 2022. Il est noté qu'un excédent de charge de CHF 55'100.- est attendu en 2021. Le budget détaillé peut être consulté sur le site web.

La tendance budgétaire 2022 n'est donnée qu'à titre informatif. Seul le budget 2021 fait l'objet du vote.

▲ **Vote**
Oui : 23
Non : 0
Abstentions : 2

7. Élections

a. Élection complémentaire Présidence jusqu'en 2022

Le président informe que le Comité a été élu lors de l'Assemblée générale 2018 pour un mandat de 2018 à 2022. Mathias Gabathuler a succédé en janvier 2021 à Markus Buschor au Conseil municipal de la Ville de St-Gall. Il est très heureux de pouvoir reprendre la présidence de l'ASSS-Suisse.

La parole est cédée à Marcel Thoma qui explique que, selon les statuts, l'assemblée générale doit confirmer les changements des membres du Comité central. C'est avec engagement et fort d'une large expertise que Mathias Gabathuler a pris ses fonctions au



début du mois de janvier. Travailler aux côtés de Mathias Gabathuler a permis à Marcel Thoma d'apprécier le travail méticuleux de ce sportif passionné de montagne.

▲ **Vote**

Oui : 25
Non : 0
Abstention : 0

b. Élection complémentaire Comité central jusqu'en 2022

Le Président invite l'Assemblée générale à élire Madame Marie Barbey-Chappuis (Conseillère municipale de la Ville de Genève) en qualité de successeur de Sami Kanaan.

▲ **Vote**

Oui : 25
Non : 0
Abstention : 0

c. Organe de révision

L'organe de révision doit être élu pour les deux prochaines années. Il est proposé de reconduire à cette fonction la société Fuhrer + Partner Treuhand AG de Gümligen (BE).

▲ **Vote**

Oui : 25
Non : 0
Abstention : 0

8. Décisions quant aux requêtes et propositions individuelles

Aucune requête ou proposition n'est soumise.

9. Divers

Le Président invite les membres à intervenir grâce au *chat*. Divers remerciements sont exprimés pour les précieuses contributions et pour le travail du secrétariat général en lien avec la situation sanitaire. Des remerciements sont également adressés pour la nouvelle plateforme internet de l'ASSS qui contient de nombreuses informations et liens utiles sur divers sujets liés à la durabilité.

Le président conclut en remerciant tous les membres, le comité central, les comités des sections de Suisse alémanique et de Suisse romande-Tessin et, enfin, le secrétariat général. Il informe qu'à l'issue de l'Assemblée générale se tiendra la remise du *Prix ASSS Sport durable* d'une valeur de CHF 5'000.-.

▲ Pour le procès-verbal : Nicole Howald - St-Gall, le 4 juin 2021